

Pour diffusion immédiate

## Entente de partenariat régional en tourisme

### **180 000 \$ pour la bonification de l'offre touristique dans la région du Centre-du-Québec**

**Québec, le 1<sup>er</sup> juin 2012** – Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, M. Laurent Lessard, au nom de la ministre du Tourisme, M<sup>me</sup> Nicole Ménard, et le président du Comité de gestion de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région du Centre-du-Québec, M. Yves Zahra, sont fiers d'annoncer une aide financière de 180 000 \$, dont 80 000 \$ du ministère du Tourisme, pour la réalisation de huit projets touristiques dans la région du Centre-du-Québec.

« Je suis fier d'apporter mon appui à ces projets qui auront un impact positif sur l'ensemble de l'activité touristique, locale et régionale. Avec plus de 740 entreprises à vocation touristique dans la région, cette industrie occupe une place significative dans l'économie régionale. Ces initiatives témoignent, une fois de plus, du dynamisme des acteurs touristiques de la région », a déclaré le ministre Lessard.

« Le Centre-du-Québec se démarque de plus en plus grâce à sa vitalité culturelle et à la qualité de son accueil. De plus, ces projets permettront de créer ou de consolider des emplois et d'ainsi stimuler l'économie », a ajouté le député d'Arthabaska, M. Claude Bachand.

« Les projets retenus permettront de bonifier différents secteurs d'activités, comme par exemple le tourisme culturel et le tourisme sportif, ou encore de mettre en valeur des caractéristiques distinctes, comme le Saint-Laurent. De plus, la présence d'un nombre considérable d'études témoigne de la volonté des promoteurs de se démarquer et d'innover sur le plan touristique », a pour sa part indiqué le président du Comité de gestion de l'Entente de partenariat régional en tourisme pour la région du Centre-du-Québec, M. Yves Zahra.

Mentionnons qu'en décembre 2011, le ministère du Tourisme et Tourisme Centre-du-Québec se sont engagés à consacrer chacun une somme additionnelle de 150 000 \$ d'ici mars 2012, dans le cadre de l'Entente de partenariat régional en tourisme. Rappelons que celle-ci vise à renouveler l'offre touristique en soutenant financièrement des projets structurants qui tiennent compte des priorités régionales et du caractère distinctif de la région du Centre-du-Québec.

Les dix partenaires signataires de l'entente sont le ministère du Tourisme, Tourisme Centre-du-Québec, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, l'Association régionale de développement économique du Centre-du-Québec, le Conseil de développement culturel du Centre-du-Québec, la Corporation de développement agroalimentaire-forêt Centre-du-Québec et l'Unité régionale de loisir et de sport du Centre-du-Québec.

– 30 –

Sources :

Gabriela Quiroz  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre du Tourisme  
418 528-8063

Julie Boivin  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Affaires  
municipales, des Régions  
et de l'Occupation du territoire  
418 691-2050

Renseignements :

Isabelle Hallé  
Responsable des communications  
Tourisme Centre-du-Québec  
819 364-7177, poste 302  
[ihalle@tourismecentreduquebec.com](mailto:ihalle@tourismecentreduquebec.com)

**Contribution financière pour chacun des projets dans le cadre de l'Entente de partenariat régional de la région du Centre-du-Québec**

<b>Projet</b>	<b>Coût</b>	<b>Soutien financier des partenaires</b>
<b>CLUB DE GOLF HÉRIOT (DRUMMONDVILLE)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Agrandissement du bâtiment principal et de la terrasse.</li> </ul>	97 160 \$	35 000 \$ (MTO)
<b>CLD DE LA MRC DE BÉCANCOUR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Bornes lumineuses dédiées à la Route des Navigateurs.</li> </ul>	160 555 \$	35 000 \$ (MTO)
<b>OFFICE DE TOURISME DE NICOLET-YAMASKA</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de faisabilité – Découverte de la route William-Henry en diligence.</li> </ul>	20 895 \$	10 000 \$ (MTO)
<b>VILLE DE DRUMMONDVILLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de faisabilité – Implantation d'une nouvelle piste cyclable au centre-ville, aux abords de la rivière Saint-François.</li> </ul>	80 000 \$	10 000 \$ (Région)
<b>CLD DE L'ÉRABLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement d'une nouvelle salle de spectacles.</li> </ul>	45 000 \$	35 000 \$ (Région)
<b>SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE DRUMMONDVILLE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étude – Spectacle de cascades extrêmes extérieurs, sur le site des Légendes Fantastiques.</li> </ul>	20 000 \$	10 000 \$ (Région)
<b>CENTRE DES LOISIRS DE SAINTE-PERPÉTUE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acquisition de terrains où a lieu le Festival du Cochon.</li> </ul>	85 000 \$	35 000 \$ (Région)
<b>COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ CŒUR-DU-QUÉBEC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de faisabilité – Développement d'activités récréotouristiques sur le site de l'Hôtel Monfort à Nicolet.</li> </ul>	19 000 \$	10 000 \$ (Région)
<b>Total :</b>	<b>527 710 \$</b>	<b>180 000 \$</b>